



Fin de préavis de location

Par **angelic92**, le **22/01/2008** à **15:02**

Bonjour,

J'ai donné mon préavis pour mettre fin à la location de mon appartement au mois d'octobre 2007.

Mon préavis allait initialement jusqu'au 10/01/2008 et mon propriétaire a accepté de modifier la fin de mon préavis au 21/12/2007.

Le 21/12/07 j'ai donc signé l'état des lieux de sortie et remis les clés.

Cependant mon propriétaire m'a fait payé l'intégralité de mon loyer de décembre et va me faire payer le loyer du 01 au 08/01.

Mon propriétaire me dit que la fin de mon préavis était initialement janvier et que la demande de réduction du préavis émanait de ma part donc je dois payer.

Il prétexte également que des travaux devaient avoir lieu avant de relouer l'appartement et que l'appartement n'a pu être reloué que le 10/01.

Qu'en pensez-vous ? Est-ce l'état des lieux de sortie et la remise des clés qui font foi pour la date de fin de préavis ?

Merci d'avance pour vos avis et réponses.

Angélique